

## **Le réseau Anact-Aract lance Ergasia, un nouveau jeu vidéo de sensibilisation sur les conditions de travail**

***Utilisable en situation de sensibilisation et de formation, ce jeu vidéo constitue le support idéal pour initier de nouveaux modes d'échanges et de débats autour des conditions de travail en entreprise.***

Avec Ergasia, le réseau Anact-Aract propose un support original pour tester collectivement les connaissances sur les conditions de travail et en parler. Au cours d'une partie, accompagnées d'un animateur, de deux à quatre équipes peuvent collaborer et s'affronter sur différentes thématiques : management, santé, égalité professionnelle, numérique, compétences et reconnaissance. L'objectif ? Conquérir de nouveaux territoires du travail, mais surtout apprendre et échanger sur les conditions de travail.

En pratique, les équipes devront répondre au plus grand nombre de questions possibles pour parcourir le plus vaste territoire. Attention, la difficulté augmente au fil des questions et des bonnes réponses. Esprit d'équipe, échanges et collaboration sont nécessaires pour remporter la partie.

Pour Isabelle Freundlieb, directrice de l'Aract Centre-Val-de-Loire à l'origine du jeu, «*Les conditions de travail concernent tous les salariés mais sont parfois vues dans les entreprises comme un sujet d'experts. Aborder les conditions de travail par le jeu facilite la discussion et la compréhension. Cela permet de vulgariser*».

Ce jeu peut être acheté et animé par les consultants, les responsables formation, enseignants et préventeurs internes aux entreprises.

Commercialisé au tarif de 390€ TTC, il est en vente exclusivement sur [anact.fr](http://anact.fr).

Il est disponible sous forme d'une clé USB sécurisée Mac ou PC.

Il a été conçu par l'Aract Centre-Val-de-Loire avec le soutien de l'Anact.



*Ergasia fait partie de la gamme de jeux Travail & Réalités. Elle permet aux acteurs de l'entreprise et aux organismes qui les accompagnent de s'approprier des méthodes d'amélioration des conditions de travail. Rendus plus accessibles, les enjeux sont partagés et les participants deviennent porteurs de solutions.*

*Visuels disponibles sur demande.*

### **Contacts Presse :**

Catherine Guibbert - [c.guibbert@anact.fr](mailto:c.guibbert@anact.fr) - 04 72 56 13 38

Aurélie Descours - [a.descours@anact.fr](mailto:a.descours@anact.fr) - 04 72 56 13 39

*Le réseau Anact-Aract se compose de l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (Anact), établissement public administratif, sous tutelle du ministère du Travail et d'un réseau de 16 associations régionales pour l'amélioration des conditions de travail (Aract). Le réseau Anact-Aract propose aux acteurs des TPE-PME et aux organismes qui les accompagnent des méthodes et outils efficaces pour améliorer les conditions de travail dans un objectif partagé : concilier durablement qualité de vie au travail, qualité de service à l'usager et performance.*